

DEPARTEMENT  
DES  
YVELINES

-----  
Arrondissement  
de Rambouillet

-----  
Canton de  
Trappes

Tél : 01.30.13.76.00

OBJET :

**MARCHÉ PUBLIC  
RELATIF À  
L'ACHAT ET LA  
LOCATION, POSE,  
ENTRETIEN ET  
DÉPOSE DES  
ILLUMINATIONS  
DE FIN D'ANNÉE**

MAIRIE DE LA VERRIÈRE  
-----  
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AU MAIRE

DECISION N° 043-2023

**Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire de la ville de La Verrière (Yvelines),**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°2022-069 du Conseil Municipal du 18 mai 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

**Considérant** la consultation lancée le 10 août 2022, relative au Marché n°22002 sur l'achat et location, pose, entretien et dépose des illuminations de fin d'année,

**Considérant** le décret n°2022-1294 du 05 octobre 2022 visant à harmoniser les règles d'extinction nocturne des publicités lumineuses, enseignes lumineuses afin de réduire les dépenses énergétiques des bâtiments,

**Considérant** le plan de la sobriété énergétique publié le 07 octobre 2022 permettant de limiter la consommation d'énergie et de sortir des énergies fossiles, dans tous les secteurs de l'économie, de l'administration publique et au sein des foyers.

**Considérant** la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines de réduire les temps d'éclairage la nuit et la volonté de la ville de diminuer le nombre d'illuminations de Noël,

**Considérant** qu'il convient de déclarer le marché sans suite pour des raisons économiques dues à la mise en application réglementaire de la sobriété énergétique,

**Considérant** la nécessité de poursuivre la mise en place des illuminations de fin d'année avec restriction et suivant les modalités du cadre juridique,

**Considérant** la proposition de la Société BLACHERE Illuminations S.A.S, sise Zone Industrielle Les Bourguignons, 84400 Apt France.

**DÉCIDE :**

**Article 1 : De déclarer** sans suite le marché n°22002 relatif à l'achat et location, pose, entretien et dépose des illuminations de fin d'année.

**Article 2 : D'accepter** les propositions commerciales de la Société BLACHERE Illuminations sise Zone Industrielle Les Bourguignons 84400 Apt France détaillées ci-après :

- Devis n°22110441, pour un montant de 7 893,71 € HT soit 9 472,45 € TTC, concernant la vente de matériel d'illuminations.

- Devis n°22110442, pour un montant de 5 911,62 € HT soit 7 093,94 € TTC, pour la location de matériel d'illuminations.

**Article 3 : Dit** que la dépense totale des 2 propositions commerciales est de 13 805,33 € HT soit 16 566,39 € et est inscrite au budget de la ville en investissement et en fonctionnement.

Fait à La Verrière, le :

03/05/2023



Maire,

Nicolas DAINVILLE.